

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le maintien à domicile, priorité des priorités.

Québec, le 24 septembre 2020,

C'est ce que révèle un sondage de l'Association des proches aidants de la Capitale-Nationale réalisé par la firme Léger entre les 18 et 20 septembre dernier auprès de 1006 répondants répartis dans toute la province.

Le maintien à domicile devant la stimulation de l'économie

Parmi six éléments majeurs, les répondants devaient identifier ceux qui devaient bénéficier d'un meilleur appui de la part du gouvernement. Avec **30% de 1^{ère} mention** pour le maintien à domicile **contre 29%** pour la stimulation de l'économie, le message est clair. Ces résultats surviennent alors que se déroule présentement la commission parlementaire encadrant la Loi 56 visant à soutenir et reconnaître les personnes proches aidantes.

Les résultats en bref (1^{ère} mention)

1) Le maintien à domicile des personnes âgées et/ou vulnérables	30%
2) La stimulation de l'économie	29%
3) L'amélioration de notre bilan environnemental	17%
4) L'amélioration des infrastructures routières	12%
5) L'accroissement de la performance scolaire	9%
6) L'utilisation accrue des transports en commun	4%

Proche aide, répit et maintien à domicile, indissociables

De toujours, le premier besoin exprimé par les proches aidants est celui d'obtenir du répit et ce, sans qu'ils en défraient tous les coûts. Le sondage leur donne raison.

Ainsi, 90% des répondants se disent d'accord d'offrir une compensation financière aux proches aidants en fonction des heures consacrées à la personne aidée **et 82%** croient que ce répit à domicile devrait être gratuit.

Pour **88% des Québécois**, la proche aide n'est pas perçue et reconnue à sa juste valeur au Québec et une majorité écrasante (**95%**) croit que le gouvernement du

Québec pourrait en faire davantage pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou malades.

L'Association des proches aidants de la Capitale-Nationale a déposé cette semaine son mémoire à la commission parlementaire sur la Loi 56. Ce mémoire fait part de certaines inquiétudes et soumet huit recommandations. Il est possible d'obtenir ce mémoire en en faisant la demande.

Pour des entrevues ou des informations additionnelles.

Pierre Côté
Directeur général
688-1511 poste 225

Suzanne Girard
Présidente
688-1511 poste 221